

dans les "Cloches" du 14 Dec. p. 579, on ajoutera trois fois l'invocation "O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous".

Ce jour-là, ou le dimanche suivant, on pourra dire une messe en l'honneur de l'Immaculée Conception. On donnera la bénédiction du T. S. Sacrement après la messe ou le soir, et l'on chantera le "Tota Pulchra est" pendant cette bénédiction, ou l'invocation "Maria sine labe originali concepta, ora pro nobis" (ter).

3) — On aura soin de répandre la médaille dite miraculeuse, le scapulaire bleu ou de l'Immaculée Conception, le scapulaire du Sacré-Cœur ou de N. D. de Pellevoisin, ainsi que les images, les bannières, les oriflammes ou tout autre objet de piété qui rappellent le glorieux privilège de l'Immaculée Conception.

4) — Messieurs les curés et missionnaires sont priés instamment d'organiser pour le 8 décembre prochain "une grande démonstration religieuse" qui consistera d'abord dans une communion générale précédée d'un "Triduum," ou de la "Mission"; puis, d'une procession solennelle accompagnant la statue de la T. Sainte Vierge portée par les membres de la congrégation des enfants de Marie. Toutes les sociétés et confréries catholiques, avec leurs bannières, ainsi que les enfants de la paroisse avec des cierges allumés ou des flambeaux, ou des oriflammes devront faire partie de cette procession qui se terminera par la bénédiction, du T. Saint Sacrement.

Pendant la bénédiction on récitera l'acte de consécration à la Très Sainte Vierge, et l'on chantera, à la fin, le "Te Deum"

Le soir on ferait bien d'illuminer les maisons dans les villes et les villages.

N. B.

Dans le diocèse de Saint-Boniface, on recommande de faire le pèlerinage de Notre Dame de Bon Secours, à Saint-Norbert.

Il est à désirer que cet anniversaire beni provoque partout des manifestations extraordinaires de la foi catholique, et un grand accroissement de dévotion envers la Très Sainte Vierge. Il n'y a aucun doute que des grâces extraordinaires sont réservées à toutes les personnes qui feront les pieux exercices recommandés.

Par ordre de Mgr. l'Archevêque.
J. Trudel, secrétaire.